



Communauté  
d'Agglomération  
du Pays  
de Saint-Malo

## Taxe de séjour Saint-Malo Agglomération

### Le cas des locations via Airbnb

#### Sur Saint-Malo uniquement:

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2016 à Saint-Malo, la plateforme de location Airbnb collecte la taxe de séjour pour le compte de l'hébergeur directement auprès des voyageurs ayant réservés sur le site Airbnb. En application de la réglementation, cette collecte se fait au tarif minimum soit 0.75€/nuit/personne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 contre 0.30€/nuit/personne auparavant. L'éventuelle différence due au titre de la location d'un hébergement d'une catégorie supérieure est acquittée par le propriétaire. Vous restez donc, dans l'obligation d'effectuer la collecte, la déclaration et le versement du différentiel de tarif. Ainsi, la taxe de séjour d'un propriétaire dont le logement est classé dans une catégorie supérieure se décompose de la façon suivante :

**Chaque propriétaire peut, sur le descriptif de sa location, ajouter un commentaire concernant le complément de taxe de séjour à collecter afin d'éviter tout malentendu avec le locataire ou bien inclure dans son prix de location ce différentiel de taxe de séjour.**

Classement ville de Saint-Malo ou labélisation	Tarif applicable (par nuit et par personne)	Montant collecté par Aibnb (par nuit et par personne)	Montant complémentaire à collecter par le propriétaire (par nuit et par personne)
<b>5 étoiles ou catégorie hors classe</b>	2.00 €	0.75 €	1.25 €
<b>4 étoiles ou catégorie hors classe</b>	1.80 €	0.75 €	1.05 €
<b>3 étoiles ou 1<sup>ère</sup> catégorie</b>	1.20 €	0.75 €	0.45 €
<b>2 étoiles ou 2<sup>ème</sup> catégorie</b>	0.90 €	0.75 €	0.15 €
<b>1 étoile ou 3<sup>ème</sup> catégorie</b>	0.75 €	0.75 €	-
<b>Sans étoile ou 4<sup>ème</sup> catégorie</b>	0.75 €	0.75 €	-